



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AONO/RDC/BFM/CIPM/2024 du 7 août 2024

### POUR LA SÉLECTION D'UNE ENTREPRISE EN CHARGE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT A DE LA CITE INTERNATIONALE DU PATRIMOINE

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'accord de financement DU PROJET ICC-PRDC n°AFDCCM155201L du 30 avril 2020 entre l'Agence Française de Développement et la Route des Chefferies, le **Président de la Route de Chefferies « Maître d'Ouvrage »** lance le présent Appel d'Offres portant sur la construction du bâtiment A de la Cité Internationale du Patrimoine, VRD autour du projet.

#### 2. Consistance des travaux et Allotissement

Ces travaux consistent à construire la Cité Internationale du Patrimoine et VRD autour du projet. Les travaux constituent un unique marché ci-après défini :

- Travaux préliminaires
- Gros œuvre : Installation du chantier, Fondations, Elévations, Enduits
- Charpente, couverture et plafonnage
- Menuiseries bois et métallique
- Revêtement des sols et des murs
- Electricité générale du bâtiment
- Plomberie Sanitaire
- Mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale et sociale (PGES).

#### 3. Délais d'exécution

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux sont de douze (12) mois.

#### 4. Financement des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget du projet ICC-PRDC financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

#### 5. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est de **six millions trois cent mille (6 300 000) FCFA**.

#### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature.

#### 7. Consultation et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté pendant les jours ouvrables, entre 9H00 et 17H00 au Secrétariat de la Route Des Chefferies sis au sous-sol du bâtiment du Village artisanal de Bafoussam, dès publication du présent avis.

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**.

#### 8. Présentation et remise des Offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en une enveloppe distincte cachetée contenant :

- Dossier administratif
- Offre technique
- Offre financière.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires papier dont un (01) original, quatre (04) copies marquées comme telles et une (01) copie numérique, devra parvenir au Secrétariat de la RDC, au plus tard le **16 septembre 2024 à 10H00**, et déposée contre décharge. Elle devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AONO/RDC/BFM/CIPM/2024 du 7 août 2024**

**Pour la sélection d'une entreprise en charge de l'exécution des travaux de  
Construction du bâtiment A de la Cité Internationale du Patrimoine  
« A NOUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

#### 9. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances, entrainera le rejet de l'offre.

#### 10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le même jour que la date limite de remise à **11H00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du PRDC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### 11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats. L'appréciation des offres se fera sur la base des prix Hors taxe.

#### 11.1 Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats.

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non signature de la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale ;
- Absence de Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### 11.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Expérience du soumissionnaire ;
- Moyens humains ;
- Moyens matériels ;
- Méthodologie ;
- Situation financière.

Les références (pages du marché concerné présentant à minima l'objet, le coût, le financement, le délai, le Client et le lieu ; accompagné du PV de réception desdits travaux) devront être assez récentes (moins de 10 ans).

#### 12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions des Documents d'Appel d'Offres, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

#### 13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège actuel du PRDC sis au Village artisanal de Bafoussam / Tél : 657 68 69 26  
E-mail : [contact@routedeschefferies.com](mailto:contact@routedeschefferies.com) / ou auprès de Madame MENGANG Michelle, Tél. 694 56 27 61 / Email : [m.mengang@routedeschefferies.com](mailto:m.mengang@routedeschefferies.com)

Le Coordonnateur Général du PRDC  
Sylvain DJACHE NZEFA